



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toulouse, le 20 décembre 2019

## Communiqué de presse

### **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)**

#### **L'Agence de l'Eau reconnaît la qualité environnementale de 384 exploitations du bassin Adour-Garonne et attribue 2,4 M€/an à partir de 2019 pour les premiers PSE en France**

Le plan biodiversité du 4 juillet 2018 et les assises de l'eau conclues le 1er juillet 2019 par madame Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, prévoient que des paiements pour services environnementaux soient mis en place par voie expérimentale sur la période 2019 à 2021.

C'est désormais chose faite sur le bassin Adour-Garonne où l'Agence de l'Eau a construit, en partenariat avec les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les services de l'Etat, les Chambres d'agriculture et les associations de protection de l'environnement, un dispositif spécifique à son bassin. L'agence prévoit d'ailleurs d'y consacrer 3 à 5 M€ par an entre 2019 à 2021.

Par ce dispositif expérimental, l'Agence reconnaît les efforts des agriculteurs lorsque leurs pratiques contribuent à préserver l'environnement, au-delà des exigences réglementaires. L'évaluation du niveau des services rendus à la société est réalisée par un auditeur sur trois critères :

- la présence de prairies et la longueur des rotations culturales ;
- la faible utilisation de pesticides et de fertilisants minéraux ;
- la préservation des haies, des bois et des zones humides.

Pour cette première phase de l'expérimentation, et grâce à la mobilisation de tous, 2,4 M€/an ont été attribués à 384 exploitations pour reconnaître les services de haute qualité rendus par ces exploitations sur près de 29 000 ha et 13 000 km de haies et de lisières de bois.

Une grande réussite donc pour ce dispositif expérimental de reconnaissance d'une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité sur nos territoires et qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques.

L'objectif fixé par plan biodiversité a été atteint par AEAG : les premiers PSE ont été attribués dès 2019.

Dans le Détail, les PSE Adour-Garonne 2019 c'est :

- 20 territoires test retenus sur le bassin Adour-Garonne
- 80 auditeurs formés à la méthodologie du PSE Adour-Garonne
- Un outil de saisie des audits mis en place sur Internet
- 447 audits soumis à l'Agence de l'Eau avant le 13/12/2019

Parmi eux :

- 384 exploitations ont pu se voir attribuer des PSE
- valeur totale des PSE = 2,4 M€/an jusqu'à la mise en œuvre de la PAC post 2020.
- Les PSE attribués couvrent :
  - 29 000 ha de SAU
  - 13 000 ha de prairies
  - 13 000 km de haies ou de lisière de bois

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne tient à souligner l'exceptionnel engagement de tous les partenaires, SOLAGRO (bureau d'étude prestataire dans cette expérimentation), Les collectivités et leurs animateurs territoriaux, les auditeurs et bien entendu les agriculteurs eux-mêmes qui ont fait de cette première phase d'expérimentation une réussite partenariale exemplaire.

### **A propos de l'agence de l'eau Adour-Garonne**

L'Agence de l'eau Adour-Garonne est l'Établissement public chargé de mettre en œuvre les orientations de la politique publique de l'eau sur le bassin Adour-Garonne qui couvre 1/5ème du territoire national dans le grand Sud-Ouest. La mission essentielle de l'Agence vise à préserver et à gérer au mieux les ressources en eau des bassins de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne et de la Charente. Le bassin Adour-Garonne offre une grande diversité de richesses naturelles : deux châteaux d'eau naturels, les Pyrénées et le Massif central, 120 000 km de cours d'eau, des ressources souterraines importantes et une frange littorale de 650 km. L'agence de l'eau Adour-Garonne, dont le siège est à Toulouse compte cinq implantations : Pau, Bordeaux, Brive, Rodez et Toulouse.

#### Contacts Presse :

Catherine BELAVAL, agence de l'eau Adour-Garonne -06 08 73 64 03- [catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr](mailto:catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr)